

S.S.I.A.P. 2

(Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes)

Accès à la formation - Prérequis

- Satisfaire à une évaluation écrite (connaissances générales, aptitudes au métier et au management d'équipe) et entretien.
- Titulaire du S.S.I.A.P.1, CAP ADS, Brevet Prof. ATPS, Bac professionnel « Sécurité prévention », titulaire mention complémentaire « Sécurité civile et d'entreprise ».

Et avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité incendie durant 1607 heures au cours des 24 derniers mois.

- Titulaire d'une certification PSC1, SST ou PSE1 en cours de validité à l'entrée en formation.
- Certificat médical spécifique SSIAP (moins de 3 mois).

Objectif de la formation

Etre capable d'assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens avec les agents de sécurité qu'il encadre.

Contenu de la formation

Préparation à la qualification SSIAP.2

1/ Rôles et missions du chef d'équipe – 38h

- Gestion de l'équipe de sécurité
- Management de l'équipe de sécurité
- Organiser une séance de formation
- Gestion des conflits
- Evaluation de l'équipe
- Information de la hiérarchie
- Application des consignes de sécurité
- Gérer les incidents techniques
- Délivrance du permis de feu

2/ Manipulation du système de sécurité incendie – 11h

- Système de détection incendie
- Le système de mise en sécurité incendie
- Installations fixes d'extinction automatique

3/ Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie – 7h

- Réglementation Code du travail
- Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

4/ Chef du poste central de sécurité en situation de crise – 17h

- Gestion du poste central de sécurité
- Conseils techniques aux services de secours

Enseignement pratique :

- Exercices pratiques de mise en situation
- Jeux de rôle pour l'enseignement management

Méthodes pédagogiques

Alternance des apports théoriques, de cas pratiques et de mises en situation avec méthodes directives et participatives.

FILIERE PREVENTION SECURITE

Validation des acquis

Certificat de qualification professionnelle
(Agrément Préfecture Alpes Maritimes INSEIT n°0027-2016 bis)

- Qualification S.S.I.A.P. 2

Examen en fin de formation

(2^{ème} degré de qualification du personnel permanent des services de sécurité incendie : Chef d'équipe)

Cette qualification est soumise à un recyclage triennal.

Examen : Epreuve écrite (QCM 40 min.)
Epreuve orale : 15 min.
Epreuve pratique : 20 min.

Effectif prévu : De 6 à 12

Durée de la formation :

80 heures (Examen inclus)
(2 semaines + 1 jour consécutifs à temps plein)

Délai d'accès : Un mois avant le début de la formation.

Horaires : Du lundi au vendredi
8h30-12h30 / 13h30-17h00

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Formation accessible aux personnes ayant la qualité de travailleur handicapé sous réserve de la validation de l'aptitude médicale réglementaire.
Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Responsable pédagogique :

Stephan ERATOSTÈNE

Personnes à contacter :

Caroline LAMBERT – Marion SCOMPIGLI

Tarif sur demande.

Lieu de formation

Espace Nikaïa
11, Avenue du Docteur Victor Robini
06200 NICE
Tél. : 04 97 18 11 33

www.inseit.com
inseit.formation@wanadoo.fr



Certification délivrée au titre de la catégorie :
Actions de formation